

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2163 - VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

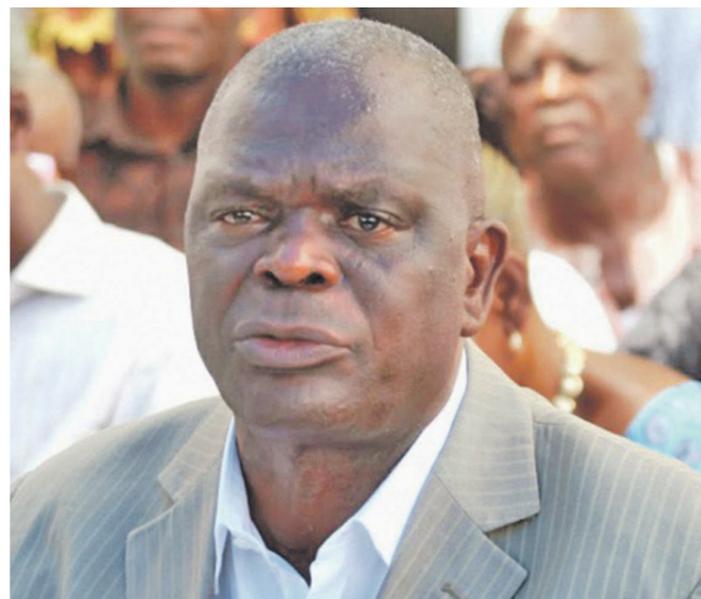
UDPS

Félix Tshisekedi et Bruno Mavungu en rupture avec la base

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) connaît, depuis plusieurs mois, une situation confuse et dramatique caractérisée notamment par une crise de confiance entre ceux qui tiennent actuellement les rênes du parti et la base. Le nœud du problème : la forte emprise des membres de la famille biologique d'Étienne Tshisekedi en convalescence en Belgique dans la gestion quotidienne du parti. Dans leur refus de cautionner le dérapage et les anomalies qui ont cours à l'UDPS, une frange des militants a décidé de désavouer Félix Tshisekedi et Bruno Mavungu accusés respectivement d'usurpation de pouvoir et de passivité. Les signataires de la déclaration du 13 novembre réaffirment leur allégeance à Étienne Tshisekedi Wa Mulumba qui demeure le seul habilité à engager l'UDPS jusqu'à preuve du contraire en sa qualité de président de ce parti. [Page 12](#)



Félix Tshisekedi



Bruno Mavungu

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Validation du critérium de l'organisation des enseignements du troisième cycle

Dans ces critères, on retient les axes liés au profil, à l'organisation et à la gouvernance de l'établissement ainsi qu'aux objectifs, missions et finalité de l'établissement et de la filière visée. Parmi ces conditions retenues, l'établissement ou la filière pouvant organiser le troisième cycle devra disposer de cinq professeurs qualifiés et permanents et devra également faire recours aux professeurs visiteurs qualifiés. La disponibilité des infrastructures, des équipements didactiques, des ressources financières, de l'environnement et culture spécifiques ainsi que la qualité des étudiants sont aussi à prendre en compte. Ce critérium a été validé par les participants à la session extraordinaire des conseils d'administration des établissements de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) tenue du 10 au 12 novembre à Kinshasa. [Page 12](#)

RÉVISION DU CODE MINIER

La société civile s'inquiète de la léthargie et la prise en otage du processus



Le site minier de Kibali

Dix-sept organisations de la société civile impliquées dans les questions de la gouvernance des ressources naturelles ONG concernant le processus de révision du code minier ont, dans un communiqué signé le 11 novembre, dénoncé la léthargie dudit processus et exigé sa rapide finalisation. Elles ont, par ailleurs, stigmatisé la complicité du gouvernement et de Promines dans la prise en otage dudit processus par le consultant international recruté pour encadrer la procédure ainsi que le projet d'appui au secteur minier. Ces ONG espèrent qu'à la promulgation de la nouvelle législation minière, les dispositions en matière d'assiette minière et du taux de 3,5% de la redevance minière ainsi que toutes les autres dispositions non fiscales devront immédiatement être appliquées. [Page 14](#)

SANTÉ

Des aides-dentaires et assistants dentaires brevetés à Kinshasa

La remise des diplômes s'est déroulée le 14 novembre à l'Institut national pilote de l'enseignement des sciences de santé (INPSS) sanctionnant une formation de près de neuf mois organisée dans la perspective de l'ouverture de la Polyclinique dentaire de la Gombe prévue en début d'année prochaine. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la première phase d'un plan de santé buccodentaire initié de concert avec sœur Marie-Louise Peti. Les six aides

et huit assistants formés constituent une bonne base de début pour les formateurs qui espèrent en avoir davantage au fur et à mesure du processus d'installation de la polyclinique. Par ailleurs, une action sur le terrain avait déjà été amorcée à travers une activité mobile lancée le 26 octobre avec la dentisterie de masse. Cette sortie initiale avait consisté en une campagne dentaire menée par une équipe de six dentistes. [Page 13](#)

RELANCE AGRICOLE

Pas de débouchés pour la moitié de la production africaine

[Page 13](#)

ÉDITORIAL

Halte !

Ce que les pays dits « émergents », tout particulièrement les pays africains, devraient dire aujourd'hui à haute et intelligible voix, c'est qu'ils n'accepteront pas de voir une nouvelle fois les puissances de l'hémisphère nord mettre en péril la paix du monde. Rassemblant les trois quarts de l'humanité, ils sont, en effet, très bien placés pour mettre en garde l'Europe, la Russie, les États-Unis contre les dangers que génère leur affrontement à propos de l'Ukraine. Leur dire aussi que si ces « grands » poursuivent sur la voie suicidaire dans laquelle ils se sont engagés, eux-mêmes constitueront un front diplomatique uni afin d'empêcher une nouvelle « guerre froide » dont les conséquences seraient à coup sûr terribles.

Alors que ces mêmes pays de l'hémisphère nord commencent à grand fracas les guerres qui mirent par deux fois la planète à feu et à sang, il est urgent, indispensable, vital même, de leur rappeler qu'à l'origine de ces drames se trouvèrent leur arrogance, leur aveuglement, leur incapacité à prévoir l'avenir, leur égoïsme, leur négation de l'autre, leur refus de la réalité.

En agissant comme ils le font aujourd'hui afin d'affaiblir la Russie en intégrant l'Ukraine dans leur camp, les Occidentaux contraignent Moscou à riposter de la façon la plus dure, la plus intransigeante. Ils aggravent, ce faisant, l'erreur historique commise il y a vingt ans lorsqu'ils profitèrent de l'effondrement du communisme à l'Est pour intégrer dans la communauté européenne, en formation, les anciens satellites de l'URSS. Ce qui eut comme conséquence de faire de l'Union européenne un nain politique soumis aux intérêts stratégiques des États-Unis. Fait plus grave encore, ils obligent la Russie à employer les moyens les plus extrêmes afin de protéger son territoire contre la réédition des agressions venues de l'Ouest qui pourraient coûter à nouveau la vie à des dizaines de millions d'innocents.

Alors que les « Grands » s'avèrent une nouvelle fois incapables de s'asseoir autour d'une table afin de parler calmement de ces problèmes, c'est bien le Tiers-monde et lui seul qui peut amener les belligérants – car c'est bien d'une guerre larvée qu'il s'agit – à regarder la vérité en face. Il suffirait qu'il s'accorde pour parler d'une même voix et jeter tout son poids humain, politique, économique, culturel dans la balance. Ses dirigeants le comprendront-ils avant qu'il soit trop tard ?

Les Dépêches de Brazzaville

COLLECTIVITÉS LOCALES

Saturnin Otsaleyoua préoccupé par les conditions de vie de ses mandants

Élu conseiller départemental de la Cuvette-Ouest sur la liste des indépendants, dans la circonscription électorale d'Okoyo, Saturnin Otsaleyoua tire les leçons du scrutin du 28 septembre dernier. Dans un entretien avec la presse, il a promis d'être le porte-parole infaillible de ses mandants au niveau de l'assemblée locale.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelles leçons tirez-vous des récentes élections locales ?

Saturnin Otsaleyoua : Il y a beaucoup d'enseignements à tirer pour ces élections. Le premier est de savoir que la population d'Okoyo, comme la population congolaise en général, commence à comprendre le jeu démocratique parce que les résultats que notre liste des indépendants a obtenus est un message très fort de cette même population à l'endroit des partis et acteurs politiques. Je suis parmi les personnes qui pensent que faire la politique, c'est se sacrifier pour la population. Ainsi, je suis ravi que nos mandants commencent à le comprendre. De ce fait, les différentes personnes qui sollicitent leurs suffrages devraient avoir un regard attentif sur les problèmes auxquels ils sont confrontés.

LDB : Quels sont vos rapports avec la population de votre circonscription électorale avant et après le scrutin ?

S.O : Au cours de toutes mes rencontres avec la population, je la rassure que beaucoup de choses vont se faire dans le sens d'améliorer leurs conditions de vie. J'ai réalisé plusieurs activités d'ordre humanitaire à leur endroit. Je le faisais sans ambition politique. C'est pour moi une façon d'aider mes frères et sœurs. Je vous rassure que nous garderons de bons rapports avec la population puis qu'elle sait que je



Saturnin Otsaleyoua répondant aux questions des journalistes

n'étais pas venu vers elle pour solliciter simplement leurs suffrages mais pour les aider à faire face à certaines vicissitudes de la vie au quotidien. Nous nous sommes fixés pour objectif d'apporter une révolution morale au niveau de la population de notre circonscription électorale.

LDB : Avez-vous l'ambition d'être le député de la circonscription électorale unique d'Okoyo au regard des actes philanthropiques que vous posez ?

S.O : C'est la population qui m'avait convaincu à poser la candidature aux dernières élections locales. Si au moment venu, elle pense que je pourrais la représenter au niveau de l'Assemblée nationale, je ferais sa

volonté. Mais, nous ne sommes pas encore là. Pour l'heure, je dois me battre pour défendre leur mandat au niveau du conseil départemental.

LDB : Avez-vous des perspectives dans le cadre de l'humanitaire ?

S.O : J'ai pris l'engagement d'aider, à la mesure de mes moyens, les habitants de ma circonscription électorale. C'est un engagement qui est perpétuel. La population en est consciente et elle compte beaucoup sur ces aides diverses qui, tant soit peu, contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie. Nous sommes là pour assumer notre engagement.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundoumbé Ngonou

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SECTEUR PRIVÉ

Le patronat congolais juge la Constitution actuelle «limitée»

Sans trop dévoiler sa position sur le changement ou non de la loi fondamentale, la Confédération générale du patronat du Congo (Cogépaco) a émis le souhait de voir le secteur privé inscrit dans une nouvelle Constitution. La délégation de ce patronat a porté cette doléance, le 14 novembre à Brazzaville, au secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo.

« Qu'il s'agisse du changement ou de la révision, c'est le peuple souverain qui se prononce. Je ne représente pas le peuple, mais la cogépaco apporte sa modeste contribution dans un contexte citoyen, étant donné que nous sommes concernés dans la constitution », a déclaré le président de la Cogépaco, Jean Galessamy Ibombot. Pour les responsables du patronat congolais, le secteur privé est la locomotive de l'économie libérale, car il crée les emplois. Ainsi, ils se sentent marginalisés, car aucune disposition de la Constitution ne fait mention de ce secteur. « La Cogépaco n'est pas venue pour

bousculer les structures mais, nous disons simplement que dans cette Constitution il faut penser aux hommes d'affaires. C'est bien beau d'en faire venir de l'étranger, mais que deviendra le pays à l'émergence si nos propres fils et filles ne sont pas formés à l'économie libérale », a signifié le président de la Cogépaco.

Ils ont montré, à leur façon, les limites de la constitution qui selon eux a été établie en défaveur du secteur privé. Même si aucun éclaircie n'a été apporté sur la position de ce patronat, mais l'idée est toute claire, celle de retoucher la constitution. Pourtant par la voix de son président, la Cogépaco dit ne pas se prononcer sur la question, car la décision de changer ou de réviser revient au peuple souverain. Après cette rencontre avec le PCT, parti au pouvoir, la Cogépaco entend poursuivre la même démarche auprès des autres partis politiques pour que soient pris en compte le secteur privé et la société civile dans l'optique d'une nouvelle loi fondamentale.

Josiane Mambou Loukoula

CONGO-ÉTATS-UNIS-GOLFE DE GUINÉE

L'Amérique disposée à appuyer les pays du Golfe de Guinée en matière de sécurité maritime

Le secrétaire à la marine des Etats-Unis d'Amérique, Ray Mabus, a été reçu en audience, le 14 novembre, à Brazzaville, par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso. À l'issue de l'entretien, l'hôte du chef de l'État a déclaré que son pays est disposé à appuyer les pays du Golfe de Guinée dans leurs efforts de sécurisation de leur épave maritime.



Le président Denis Sassou N'Guesso reçoit le sabre de la marine américaine

« Nous avons aussi parlé de la sécurité maritime mais aussi des différents exercices que nous avons conduits ensemble, ainsi que des approches concernant la sécurité dans la sous-région. J'ai reconnu aussi le rôle leader que le chef de l'État congolais a joué mais aussi votre pays en ce qui concerne par exemple la République centrafricaine (RCA), mais aussi la sécurité dans la sous-région », a-t-il déclaré à la

presse. Ray Mabus a aussi évoqué la réunion tenue au mois de septembre, au cours de laquelle a-t-il indiqué « Nous avons rencontré tous ceux qui sont à la tête des marines en ce qui concerne le Golfe de Guinée. Cela montre à suffisance l'importance que nous accordons à la sécurité dans le Golfe de Guinée. L'année prochaine, nous allons mettre un accent particulier en ce qui concerne l'approche régionale

de la sécurité maritime ».

75e secrétaire des États-Unis d'Amérique à la marine, Ray Mabus a sous sa responsabilité le corps des marines qui compte quelque 900.000 hommes avec un budget de 170 milliards de dollars américains. L'homme d'État américain a, en guise de cadeau, remis au président Denis Sassou N'Guesso un sabre, symbole de la marine américaine. « C'est en fait un sabre de la marine américaine. Donc, c'est un signe de l'amitié qui existe entre nos deux pays », a commenté Ray Mabus.

Brazzaville et Washington entretiennent de bonnes relations de coopération dans le domaine de la sécurité maritime. Cette coopération se traduit, entre autres, par des séances de formation des cadres congolais, des échanges d'expériences et des revues périodiques des gardes côtes américains sur les installations portuaires congolaises concernées par le code international sur la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS).

Les Dépêches de Brazzaville

LE FAIT DU JOUR

Les grandes diplomaties sont des univers immuables

Ce qui le révèle, ce n'est pas une quelconque absence de dialogue au niveau des États. Au contraire, les nations du monde échangent et se parlent beaucoup au travers des forums, des colloques, des sommets, perpétuant ainsi la quête du vivre ensemble qui préoccupe les peuples de tous les continents.

Mais, c'est bien lors des prises de parole officielles, en marge ou pendant ces rencontres, que l'on aperçoit la face cachée de l'iceberg. Du côté des puissances mondiales qui incarnent les relations internationales, les lignes de défense tracées depuis des décennies, voire des siècles, pour défendre leurs intérêts ne bougent pas. Le récent forum de coopération Asie-Pacifique de Pékin, en Chine, les 10-11 novembre, en a encore donné la mesure. Observons les faits et gestes du trio Barack Obama-Xi Jinping-Vladimir Poutine, les trois présidents des puissances qui comptent aujourd'hui que sont les États-Unis, la Chine et la Russie.

Parce qu'ils sont en froid depuis le déclenchement de la crise ukrainienne, peut-être même bien avant, les présidents américain, Barack Obama, et russe, Vladimir Poutine, ne sont par-

venus à se serrer la main à Pékin que pour ne pas trop avancer sur les dossiers ukrainien, syrien et iranien qui les tourmentent. Le premier considère, en effet, s'agissant notamment de l'Ukraine, que Moscou se rend coupable d'immixtion dans le conflit qui oppose le pouvoir désormais pro-occidental de Kiev aux régions séparatistes ukrainiennes pro-russes, et que cela doit cesser. Pour l'y contraindre, Washington, appuyé par les capitales européennes alliées, a déployé une échelle de sanctions qui étouffent l'économie russe et raidissent les dirigeants du Kremlin.

Pour Vladimir Poutine, le fait même que l'Ukraine, située aux portes de la Russie, avec qui elle partage une longue histoire, devienne en un tour de main, le hublot à travers lequel l'ennemi occidental scrutera à son aise le quotidien de l'exécutif russe est tout simplement inadmissible. Moscou vit sans doute tout ceci comme de la provocation mélangée à du harcèlement, et semble s'accommoder de ce bras de fer à un contre plusieurs. D'où sa volonté affichée de constituer avec la Chine un axe qui entend renforcer ses liens au double plan politique et économique. Comme naguère, du temps de la guerre froide, les grandes puissances gardent leurs jumelles allumées pour ne pas se lais-

ser prendre de vitesse par l'autre. La chute du Mur de Berlin, dont on venait de célébrer les 20 ans, le 9 novembre, n'aura pas brisé tous les tabous.

Même chose donc, lorsque les présidents américains et chinois s'exprimaient au forum de Pékin. L'un après l'autre, Barack Obama et Xi Jinping rendaient hommage à l'idée qu'une parfaite coopération entre leurs deux pays aurait des effets bénéfiques sur le monde : « Si nous travaillons ensemble, le monde en profitera », concédait le chef de la Maison Blanche. Travailler ensemble ? Pékin et Washington ont de quoi avancer sur ce chemin, en particulier dans les domaines économiques et commerciaux, mais avec des idées reçues tellement fortes chez tous que leur volonté réciproque de puissance les en éloigne presque convenablement. Et quand les États-Unis appellent au respect des droits de l'homme, la Chine invite à la fin des ingérences, au respect des différences. On en reste là, depuis la nuit des temps, au nom de la diplomatie du « meilleur des mondes vu par moi seul ».

Gankama N'Siah



OFFRES D'EMPLOI

Contexte :

Le Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala Kokoua, organisation créée suite à l'accord de partenariat signé entre African Parks et le Gouvernement du Congo pour le financement et la gestion durable de ce Parc durant une période de 25 ans.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la surveillance et à la valorisation du Parc National d'Odzala Kokoua financé par l'Union Européenne, la Fondation Odzala Kokoua, disposant des structures opérationnelles (Conseil d'Administration et Unité de gestion) recherche :

Un(1) Tractoriste (H/F)
Un(1) Electricien (H/F)
Un (1) Chef d'atelier (H/F)

Lieu d'affectation :

Quartier Général du Parc à Mbomo

Compétences recherchées

1- Tractoriste

- Etre une personne de bonne moralité
- Avoir un niveau d'études secondaires
- Savoir conduire les tracteurs et les réparer
- Avoir un permis de conduire CEMAC à 4 cachets

- Qualité de productivité exigée
- Etre capable de surveiller les travaux de réparation des routes
- Avoir une bonne connaissance de la forêt septentrionale du Congo
- La connaissance d'une langue étrangère en l'occurrence l'Anglais serait un atout
- Etre capable d'effectuer tous autres travaux demandés par la hiérarchie du Parc
- Etre capable de travailler sous pression

2- Electricien

- Etre une personne de bonne moralité
- Avoir un niveau d'Etudes secondaires ou supérieures
- Etre capable de proposer des solutions énergétiques dans le Parc
- Qualités de productivité exigée
- Etre capable de monter et de réaliser les circuits électriques des bâtiments
- Capacité de réparer les circuits électriques automobiles
- Etre capable de travailler sous pression

3- Chef d'atelier

- Etre de bonne moralité
- Etre capable de proposer une politique cohérente pour la gestion du garage
- Avoir fait des études supérieures techniques ou équivalentes
- Etre capable de gérer et de diriger une équipe des personnes travaillant dans un atelier
- Production des rapports mensuels et trimestriels au Chef de la Logistique

- Il est responsable de la répartition du flux du travail dans l'atelier y compris la planification des travaux et la répartition des tâches quotidiennes
- Il doit être assuré que les pièces de rechange sont commandées pour chaque emploi
- Il doit aussi aider à monter les états de besoin de l'atelier
- Dresser les rapports sur les dépassements ou déficits de la main d'œuvre
- Elaborer et mettre en œuvre des systèmes
- Travailler avec le Chef de la Logistique en vue de répondre de façon efficiente aux besoins du PNOJK
- Etre capable de travailler sous pression

Dossier de candidature

Pour les trois(3) postes :

- Une lettre de motivation
- Un CV détaillé
- Les copies certifiées des diplômes
- Les attestations de travail des différents postes occupés
- La copie du permis de conduire (pour le Tractoriste seulement)

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au plus tard le 18 novembre 2014 au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, plateau centre-ville Brazzaville ou au QG du Parc National d'Odzala-Kokoua à Mbomo ou encore adressés à l'adresse mail suivante : 'Ross Hattingh' <rossh@african-parks.org>NB : seuls les candidats pré-sélectionnés seront convoqués pour les interviews. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



COMMUNIQUE DU GROUPE NSIA SUR L'INCENDIE DU SUPERMARCHÉ CASINO DE BRAZZAVILLE

Le Groupe NSIA tient à exprimer sa solidarité, à la Direction Générale, aux employés, partenaires, et surtout les clients de Casino, suite à l'incendie du 6 novembre 2014 qui a ravagé totalement les locaux et leurs contenus.

CASINO en Afrique dans tous les pays où il est implanté (Gabon, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo), a choisi comme assureur de confiance le Groupe NSIA, et au Congo les valeurs assurées excèdent 25 milliards de FCFA

Par conséquent suite au sinistre survenu NSIA, comme à son habitude, avec ses réassureurs tiendra tous ses engagements en accompagnant le Groupe MIM SCORE/CASINO pour la reconstruction d'un nouveau supermarché plus grand et moderne, à la grande satisfaction de tous les Brazzavillois.

Les 5 valeurs du Groupe NSIA se déclinent dans une formule dénommée RICIP (Responsabilité, Intégrité, Culture client, Innovation, Performance), avec comme Réassureurs :

- ☐ CICA-RE 1er Réassureur de la zone CIMA
- ☐ AFRICA-RE 1er Réassureur Africain ;
- ☐ SCOR 1er Réassureur Européen ;
- ☐ MUNICH-RE 1er Réassureur Mondial ;
- ☐ SWISS-RE 2ème Réassureur Mondial ;

L'assurance ne coûte chère qu'avant le sinistre, et n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Nos collaborateurs et intermédiaires dans tous nos points de vente, vous conseilleront utilement sur nos produits.

NSIA LE VRAI VISAGE DE L'ASSURANCE ET DE LA BANQUE



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Il faut réinventer notre vie politique, changer le personnel et en finir avec les carrières politiques... »

François Hollande, Président de la France, JolPress, 6 novembre 2014

□ « Toute la bataille de la bonne gouvernance, c'est qu'on fasse de la norme, la boussole de la conduite de l'action publique. »

Abdou Latif, ministre sénégalais en charge de la Promotion de la Bonne gouvernance, Le Soleil, 29 octobre 2014

□ « Le seul caractère positif d'une crise et d'un déclin c'est qu'ils précèdent potentiellement un moment de modernisation. »

Michael Miguères, secrétaire national de l'UMP (France), La Tribune, 5 novembre 2014

□ « La déforestation est une des causes d'Ebola »

Jean-François Guégan, directeur de recherches à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de Montpellier, RFI, 15 novembre 2014

□ « Les médias ont su donner des dimensions monstrueuses à l'universel désir de stupidité qui sommeille même au fond de l'intellectuel le plus élitiste. »

Pierre Jourde, Professeur à l'université Stendhal - Grenoble, Le Monde diplomatique, août 2008

ROUTE DE LA CORNICHE

Plus de 45 milliards Fcfa pour le marché de RAZEL

La société française, RAZEL-BEC a la charge de la construction de la route de la Corniche de Brazzaville, sur son tronçon Case de Gaule-Pont du Djoué et les aménagements urbains des quartiers de Baongo (2ème arrondissement) et Makélékélé (1er arrondissement).



La cérémonie de signature du marché photo Adiac

Le représentant de la société française au Congo, Olivier Monteiro, a co-signé le 14 novembre, les documents qui lui attribuent le marché, avec le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya. Le marché sera exécuté sur financement de l'Agence française de développement (AFD) de 70 millions d'euros (environ 45 milliards Fcfa) pour un délai de 35 mois.

La route de la corniche est un nouvel axe structurant à Brazzaville, pensé depuis les années soixante-dix. Elle a comme objectifs, l'amélioration de la desserte des quartiers de Makélékélé et Baongo ; des conditions de mobilité par la création d'une nouvelle liaison inter-quartier alternative à l'avenue de l'OUA ; et la mise en valeur paysagère des berges du fleuve Congo et la création d'un lien entre la ville et son fleuve.

« C'est un grand moment car avec le temps, les atouts de Brazzaville seront valorisés, tel le fleuve du Congo », a souligné Jean Jacques Bouya, avant d'ajouter que : « Ce projet prolonge celui qui s'exécute actuellement,

du viaduc entre le ministère de la Défense vers la case de Gaule. Dans la partie nord, un ouvrage de même type se construit de Kéba na virage vers Kintélé. On retourne l'ensemble de la ville vers le fleuve Congo ». Ce marché est subdivisé en 5 lots : le traitement des déchets ; une voie rapide et les aménagements paysagers ; l'aménagement des voiries des quartiers de Baongo et de Makélékélé ; la réhabilitation du collecteur de Makélékélé et la construction du viaduc permettant le franchissement de la ravine de Makélékélé par la route de la corniche.

Aussi, ce marché s'avère également un appui aux maraîchers. En effet, la bande de terrain destinée à recevoir la route a attiré une activité de maraîchage. Le lieu est devenu l'un des principaux secteurs producteurs de légumes à Brazzaville.

Il s'agira donc d'accompagner 400 maraîchers et de les compenser de façon juste et équitable, à travers la mise en place d'un plan dit d'appui aux maraîchers en 2 phases. Par ailleurs, ce contrat est important pour l'AFD, car il signe le retour

des financements avec un volume important destiné au Congo. Le financement est déjà disponible et la première avance de démarrage des travaux est prévue pour la fin de cette année.

« Que la route de la corniche permette aux maraîchers qui sont sur place de continuer leur activité et aux populations de se tourner vers le fleuve (...) ! », a souhaité le directeur de l'AFD-Brazzaville, Stéphane Madaule.

Reste à présent au ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, d'exproprier, le plus rapidement possible les populations riveraines du chantier, afin de permettre à la société adjudicataire d'amorcer les travaux et respecter les délais du contrat.

Notons que la Société RAZEL a acquis le marché à la suite d'un appel d'offres. La cérémonie de signature du marché s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon, du maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondele et de plusieurs autres invités.

Nancy France Loutoumba



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS DU GABON

Les Congolais sollicités une seconde fois

Les souscripteurs congolais sont invités à souscrire massivement, tel qu'au premier tour, en septembre, à l'émission du programme 2014 d'obligations du Trésor assimilables (OTA) de la République du Gabon. Celle-ci a pu mobiliser 26,05 milliards FCFA sur un montant attendu de 25 milliards. Les souscripteurs congolais ont réalisé 11,52% de la somme récoltée.

Les résultats obtenus au terme de la première émission ont conforté les Gabonais. En effet, pour cette année elle a envisagé d'émettre 50 milliards FCFA par public à l'épargne sous la forme d'OTA, en deux émissions (25 milliards chacune). « Les investisseurs ont répondu positivement à notre appel d'investissement. Nous avons cru bon revenir au Congo pour les rencontrer une fois de plus. Nos produits ne souffrent d'aucune ambiguïté et sont rentables », a déclaré le ministre délégué du ministère de l'Économie de la promotion des investissements et de la prospective du Gabon, Marie Julie Bilogne. Elle s'est adressée, le 14 novembre, aux souscripteurs lors d'un déjeuner d'affaires avec les banques, les assurances et les établissements financiers, dans le cadre de cette 2^{ème} phase de levée de fonds. À cette occasion, elle leur a témoigné sa gratitude pour la confiance aux titres ga-



Les souscripteurs

bonais, en termes de taux et de capacité à rembourser, face à leur adhésion.

À propos des OTA...

Les OTA sont des titres à moyen et long terme dont les durées sont égales ou supérieures à deux ans. Elles constituent des supports d'endettement à moyen et long terme des États. Leur valeur

faciale est de 10 000 FCFA afin de rendre ce type de titre accessible à la grande majorité des souscripteurs. Les intérêts sur les OTA sont payés annuellement et le remboursement du capital s'effectue in fine à l'échéance. Les souscriptions sont reçues au guichet des banques de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale)

agréées comme spécialistes en valeurs du Trésor par le ministre de l'Économie du Gabon. On en compte 11. Les intérêts seront payés tous les ans, à la date d'anniversaire du titre. Le remboursement du capital se fera cependant à la dernière année, soit en septembre 2017, pour la première émission et en novembre pour la seconde.

Aperçu sur la politique économique du Gabon

Le Gabon a choisi une campagne d'information dans la sous-région pour intéresser le maximum d'investisseurs, notamment étrangers pour rassembler suffisamment d'argent dans le cadre de son « Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) ». Un vaste programme stratégique avec un objectif de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025. Une vision qui colle à la politique économique de ce pays mise en œuvre depuis ces quatre dernières années.

La mise en œuvre du PSGE nécessite d'importants besoins financiers, auxquels le gouvernement s'efforce de répondre tout en préservant la stabilité macroéconomique.

Les ressources d'emprunt mobilisées par l'État gabonais en 2014 visent à soutenir le financement du schéma directeur national d'infrastructures 2012-2016, axe majeur du PSGE.

Le Gabon a prévu mobiliser des ressources d'emprunt de 320 milliards FCFA dont 270 milliards FCFA auprès des créanciers extérieurs. Les emprunts intérieurs, 50 milliards FCFA, seront destinés à compléter les tirages extérieurs. Ils sont émis par appel public à l'épargne dans la sous-région sous la forme d'OTA.

Nancy France Loutoumba





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com














PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les jeunes s'associent au planting d'arbres

Réunis à Brazzaville à la faveur de la session inaugurale du Conseil national de la jeunesse du Congo (CNJ-Congo), les 275 conseillers venus des douze départements du pays et de la diaspora ont planté, le 13 novembre, en compagnie de leur ministre de tutelle, Anatole Collinet Makosso, des eucalyptus et des acacias à Bambou Mingali et à Odziba, dans le département du Pool



Anatole Collinet Makosso plantant des arbres à Bambou Mingali/credit photo Adiac

À Bambou Mingali, site officiel choisi par le Programme national d'afforestation et reboisement (Pronar), les jeunes et les membres du cabinet du ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, ont planté des eucalyptus sur une étendue de 15 hectares sur les 2000 disponibles. Ce geste est la participation des jeunes à la « campagne de planting avec les institutions » lancée le 6 novembre à l'occasion de la 28e Journée nationale de l'arbre. Selon le ministre Collinet Makosso qui a conduit la délégation en compagnie de la coordonnatrice du Pronar, Rosalie Matondo, le planting des arbres n'est pas seulement une directive du gouvernement, mais également une action personnelle.

De son côté, le président du CNJ-Congo, Bersol Exaucé Ngambili Iban, estime que cet acte est en réponse à la Journée nationale de l'arbre célébrée le 6 novembre de chaque année. En effet, cette structure qui est désormais dotée d'une commission spéciale chargée des questions environnementales, entend mener des campagnes de sensibilisation des jeunes sur l'importance de l'arbre dans la vie. « Étant donné que le Conseil national de la jeunesse a tenu sa session inaugurale, c'est une occasion pour les jeunes venus de tous les départements du Congo et de la diaspora de poser ce geste symbolique et citoyen. Ce genre d'actions, nous devons les mener

chaque jour, sans attendre des journées spécifiques ; que chaque jeune plante un arbre soit dans sa parcelle soit dans n'importe quel autre endroit parce que l'arbre, c'est la vie, l'oxygène. Sans arbre nous ne pouvons rien », a-t-il invité.

Après avoir planté des eucalyptus à Bambou Mingali à environ 50 km au nord de Brazzaville, les jeunes se sont ensuite rendus à Odziba où ils ont mis sur terre 2040 pieds d'arbres dont 250 espèces fruitières et des acacias sur un espace de 2,5 hectares, au centre d'appui technique de cette localité. « Après avoir procédé au planting sur le domaine public, il fallait que nous puissions nous rendre sur notre domaine privé de la jeunesse, au village agricole, pour procéder à la même opération. Le Pronar nous a apporté de l'expertise. Le labour de toute cette zone, toutes les opérations culturelles que nous venons d'organiser ici, nous les avons exécutés avec l'expertise du Pronar et du ministère de l'Agriculture. Ce sont eux qui vont nous accompagner pour le développement du village agricole de la jeunesse », a expliqué Anatole Collinet Makosso.

Cette opération de planting d'arbres s'est déroulée au lendemain de l'échange entre quelques membres du gouvernement et les jeunes à travers le dialogue intergénérationnel. D'après le ministre de la Jeunesse, les jeunes ont bien appris que l'action du gouverne-

ment est cohérente et demande la solidarité, l'implication des acteurs. « Les enseignements qu'ils ont reçus hier par les ministères de l'Agriculture, de la Recherche scientifique lors des échanges, ils voient bien qu'ils peuvent les mettre en pratique aujourd'hui et c'est ce qui vient d'être fait. Donc, ce que nous organisons, ce ne sont pas des exercices isolés, mais des actions qui intègrent un grand programme de formation, d'encadrement de la jeunesse », a-t-il ajouté.

Le centre des métiers émergents bientôt opérationnel

Resté pendant longtemps en hibernation, le centre des métiers émergents est en pleine réhabilitation même si les travaux sont arrêtés. Le ministre Collinet Makosso a annoncé que des jeunes seront bientôt installés pour rendre fonctionnel et opérationnel, le centre d'appui technique qui s'appellera désormais village agricole de la jeunesse. « Des jeunes volontaires Français vont s'installer ici avec des jeunes Congolais pour poursuivre les actions que nous venons de poser aujourd'hui. Vous pouvez être sûr, qu'en moins d'une année, ce site va accueillir beaucoup de touristes, des jeunes qui viendront pour la méditation, pour des sorties récréatives et des actions éducatives », a conclu le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

NÉCROLOGIE

Ida Ntsiba, agent des *Dépêches de Brazzaville*, les familles Ntsiba, Mieré et Ngolo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, neveu et cousin, Hiver Ntsiba dit « José Maria », survenu le 13 novembre 2014 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial dans la rue Abolo n°95 à Ouenzé.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Mr Christian Kader Mongo, les familles Mutumossi, Lembé, Mongo et Diawara ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès brutal de leur enfant, nièce, tante, mère et épouse Lembé Gisèle Olga survenu le mercredi 12 novembre 2014 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile conjugal situé sur la route de l'aéroport, croisement hôtel le Georges en allant vers l'église des Américains.

La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

Emilie Eyala, Agent des *Dépêches de Brazzaville*, les familles Eyala, Ngamokouba, Maboussa Lokayama, Botoké et Pouna ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de la mort de leur frère, père, neveu, gendre Lokayama Laurent Lanskyto, agent de l'OCI, survenu le 11 novembre 2014, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, au n° 3 de la rue Mongo, Poto-Poto.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM



6 novembre 2013 – 6 novembre 2014

Un (1) an déjà que Papa Massamba Filex ancien agent de l'Hôtel Cosmos quittait la terre des hommes. Pour ce triste anniversaire, Prisca Massamba Kifoueti, ta veuve Vouala Madeleine, tes enfants, tes petits fils, Simplicie Ntsayounga et tes amis prient le Seigneur tout puissant de t'accorder sa miséricorde et tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui !

Nous t'aimons toujours autant malgré ton absence physique !

PARCELLE À VENDRE

Parcelle à vendre sur l'avenue de France à l'angle de l'avenue Marien Nguouabi à coté du marché Poto-Poto 520 m² contenant un (1) dépôt et une (1) quincaillerie.
Tél: 06 656 49 44 / 04 412 41 56

CENTRAFRIQUE

Le clan de l'ex-président François Bozizé visé par une plainte à Paris

Cette plainte a été déposée au nom de l'Etat centrafricain devant le Parquet national financier, à Paris par William Bourdon. L'avocat de l'Etat centrafricain a indiqué que cette plainte vise François Bozizé, son clan et ceux qui ont pu profiter sous sa présidence.

« Le sens de cette plainte c'est, premièrement, l'inventaire du patrimoine immobilier et mobilier qui aurait été acquis dans des conditions frauduleuses par le clan Bozizé; certains de leurs complices et certains de leurs proches, et c'est aussi un certain nombre d'opérations "commerciales" à l'occasion desquelles des commissions auraient été versées de façon illicite et auraient participé à l'enrichissement d'un certain nombre de citoyens français et, parmi ceux-là, monsieur Balkany », a expliqué maître William Bourdon, l'avocat mandaté par les autorités centrafricaines.

Cette volonté des autorités centrafricaines actuelles consiste à relancer «l'affaire Uramin» qui a débuté en juin 2007, dans laquelle est cité le nom de Patrick Balkany du député-maire de Levallois-Perret. Le groupe nucléaire français Areva annonce avoir signé un accord avec la société Uramin pour une Offre publique d'achat (OPA) amicale. Le 1^{er} août 2008, un accord censé solder le contentieux avait été signé avec

l'Etat centrafricain. Dans un courrier interne, les dirigeants d'Areva assurent au contraire que tous ceux qui ont permis la signature de cet accord, n'ont perçu aucune contrepartie. Et selon William Bourdon, le président de l'époque, François Bozizé, qui, n'étant pas satisfait de l'opération, avait multiplié des stratégies pour empêcher le nouvel acheteur. Afin de pouvoir débloquer la situation, les responsables d'Areva avaient fait appel à des intermédiaires pour ramener le chef d'Etat centrafricain d'alors à de meilleurs sentiments.

Il s'agissait du député-maire de Levallois-Perret, Patrick Balkany, qui est un ami fidèle de François Bozizé et de l'homme d'affaires belge, Georges Forrest, qui était consul de France à Lubumbashi, en République démocratique du Congo. Les autorités de transition soupçonnent les anciens dirigeants du régime Bozizé et d'autres réseaux d'hommes d'affaires français d'avoir perçu des frais de rétro-commissions pendant ces transactions. Elles demandent donc à la justice française de faire la lumière sur cette affaire. « Pour la première fois, un Etat demande à la justice d'un autre Etat d'enquêter sur des ressources publiques qui auraient été versées dans des conditions frauduleuses à des acteurs étrangers », a indiqué William Bourdon.

**Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo**

FRANCOPHONIE

Dakar accueille le premier Forum économique de la Francophonie

Dans la foulée du XV^e sommet de la Francophonie de Dakar les 29 et 30 novembre, le Sénégal organise le premier forum économique de la Francophonie les 1^{er} et 2^e décembre en présence du président Macky Sall, du vice-président pour la région Afrique de la Banque mondiale, Makhtar Diop, du président de Planet Finance, Jacques Attali, de l'ancien ministre français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Thierry Breton, PDG d'Atos, et du directeur Afrique d'Islamic Development Bank

L'objectif annoncé est de dynamiser une action collective autour du potentiel économique que représente la Francophonie, riche de 720 millions d'habitants et de 7,2 milliards de dollars de PIB pour un ensemble de 57 États membres disséminés sur les cinq continents.

De nombreuses initiatives et mesures sont nécessaires pour dynamiser ce potentiel et en faire un réel moteur de croissance durable. La première est la mobilisation de l'ensemble des acteurs francophones appelés à définir le type de Francophonie économique souhaitée ainsi que les objectifs à mettre en œuvre. Puis viennent les investissements infrastructurels à réaliser, notamment dans

le secteur de la santé, en se servant du numérique et des médias francophones comme des leviers. Il convient également de définir les mesures juridiques pouvant faciliter les échanges de biens et de capitaux au sein de l'espace commun et de favoriser les partenariats public-privé au service des économies des États membres.

L'une des réussites du premier forum sera de parvenir à faire émerger des partenariats puissants au sein de l'espace francophone dans des secteurs productifs et prioritaires, générateurs d'emplois et de développement humain, et d'accroître la visibilité des États membres de la Francophonie en s'appuyant sur les atouts, les opportunités et les potentialités d'investissements. Il sera question aussi pour les participants de faire le point sur les nouveaux projets et programmes économiques dans leurs pays respectifs, sur l'état d'avancement des programmes de développement et sur les initiatives entrepreneuriales créatrices d'emploi. Partenaire du forum, Richard Attias a reconnu que de nombreux marchés économiques créés ces dernières années sur une logique régionale n'ont pas enregistré le succès attendu. Il pense qu'« une culture et une langue communes pourraient apporter une dimension nouvelle à une solidarité et à un partenariat éco-

nomique effectifs. Ce premier forum a pour ambition d'exposer les bases de ce concept. »

Avec ses 220 millions de locuteurs ayant en partage le français, l'espace francophone peut devenir une zone économique de poids sur le plan international. Dans un premier temps, il faudra procéder à l'état des lieux de la situation économique et souligner les enjeux et perspectives de développement qui passent par un renforcement des liens entre les États membres. L'idée n'est pas nouvelle de mettre en place un institut économique de la Francophonie chargé de la collecte, de l'homogénéisation de l'information économique francophone et de la coordination des actions de soutien et d'influence. Mais sa faisabilité rencontre des obstacles que le premier forum permettra peut-être de lever, notamment la définition des pouvoirs formels. Sans quoi la construction d'une véritable Union économique francophone ne sera pas possible à l'aube de l'inversion des équilibres économiques, où les États africains connaissent une croissance soutenue (6% en moyenne), et où la France, par exemple, est plongée dans une crise économique et financière aiguë. Il est patent que les connaissances sont beaucoup plus au Nord et les richesses plutôt au Sud.

Noël Ndong





AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

540 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM

WWW.AIRFRANCE.CG

Tarifs au départ de Brazzaville, aller/retour, disponibles jusqu'au 15/12/2014, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 10/11/2014. Envolez vous entre le 08/10/2014 et le 15/12/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

La croissance de demain repose sur le développement de l'économie numérique



Grace au Partenariat ISF technologies - SYBRIN

Stimulez votre Croissance et Optimisez votre Productivité Avec nos solutions de gestion numérique



ACH Solution

Système détaillé et complet de compensation interbancaire qui permet à toutes les banques participantes de régler les fonds physiques, électroniques, transactions mobiles, etc...



Cheque Solutions

La solution centralisée pour les chèques, basée sur l'imagerie, est une solution éprouvée, robuste et flexible pour des applications d'imagerie documentaire et de traitement des transactions à haute vitesse.



Identity Verification Solutions

Ce système de vérification d'identification est un outil complet utilisé pour saisir, stocker et vérifier les signatures et les mandats des comptes afin de s'assurer de l'authenticité de la personne qu'elle représente



EFT Solution

Cette solution est conçue pour supporter la base de données clients de la banque en rationalisant le processus de paiement et en offrant les outils nécessaires pour centraliser le traitement des transactions et le STP.

Partenaires Officiels de l'atelier du 18 Novembre :



Contacts :

864 Av des Trois Martyrs , Plateau de 15 ans

Tel: +(242) 05 017 47 99

E-mail: info@isf-technologies.com

BP : 20 24

Brazzaville / CONGO

BURKINA FASO

Un pas décisif vers un retour à l'ordre constitutionnel

Après l'adoption de la charte de la transition par les représentants des partis politiques, de la société civile et de l'armée, le lieutenant-colonel Isaac Zida, au pouvoir depuis le départ de l'ancien chef d'Etat Blaise Compaoré doit parapher la charte de la transition.

Le document adopté, après des amendements apportés par l'armée et qui avait pour effet de réduire le nombre des institutions, prévoit un président civil pour diriger la transition de douze mois. Selon ce texte, le Conseil national de la transition (CNT), qui fera office de parlement sera composé de 90 membres : 30 pour l'ancienne opposition, 10 pour l'ancienne majorité, 25 pour la société civile et 25 autres pour les Forces de défense et de sécurité. Et les autorités de transition doivent organiser les élections d'ici à novembre 2015.

L'armée burkinabè, il faut le rappeler souhaitait que le CNT ait un rôle purement consultatif, mais il sera bel et bien un organe délibératif. « Si vous prenez simplement le budget que les députés de l'Assemblée nationale dissoute devaient adopter, il faut bien qu'une structure fasse cela, et c'est le CNT qui va le faire. Il y a des conventions de financement, il y a des accords de partenariat qui nécessitent des ratifications. Le CNT va faire cela. », a expliqué Ablassé Ouedraogo du parti Le Faso.

Le Premier ministre qui sera désigné par le président de la République pourra être un civil ou un militaire. Il sera à la tête d'un gouvernement de 25 membres. Le document final à remettre au lieutenant-colonel Isaac Zida doit rétablir la Constitution pour permettre la signature officielle de l'accord.

Nestor N'Gampoula

Les jeunes immigrés, carte d'avenir pour le football italien

Entre les partisans d'une Italie terre ouverte et les tenants de l'immigration zéro il y a aussi le sport!

En Italie, le foot c'est sacré ! Il n'y a pas papi ou mamie qui se respecte qui n'ait son équipe favorite et qui ne veille scrupuleusement à transmettre ce DNA au petit-fils qui, à son tour, ne jurera toute sa vie que par la Juve (Juventus de Turin), la Roma ou la Lazio ! Pourtant le pays est encore titubant dans la politique multiculturelle face à l'immigration même dans le sport. Aussi deux thèses s'affrontent-elles avec beaucoup d'âpreté : celle qui veut que les immigrés restent étrangers, et celle de ceux qui estiment qu'un enfant né en Italie de parents étrangers est ipso facto italien.

Il y a quelques semaines, les instances politiques et sportives se sont emparées de ce débat. Non pas, comme d'habitude, pour prôner la fermeté ou l'accueil ouvert face à l'immigration mais pour exa-

miner les faits sous l'angle du droit y compris européen. L'association italienne des footballeurs et l'association des entraîneurs ont, à Vicence (nord), confronté leurs idées avec les représentants du parlement de Rome et du parlement européen.

Parmi les présents, bien entendu, l'ancienne ministre de l'Intégration Cécile Kyenge Kashetu, d'origine congolaise, devenue députée européenne. Etaient également présents Filippo Fossati et, surtout, Marilena Fabbri auteure d'une proposition de loi au parlement à Rome sur la question de la citoyenneté des mineurs étrangers.

De la rencontre est née ce que les participants ont appelé « La Charte de Vicence » qui, en gros, appuie une proposition qui avait été présentée en janvier dernier à Rome de concéder la nationalité ita-

lienne aux enfants de moins de dix ans pratiquant le football et nés de parents étrangers. La charte fait triompher une des causes pour lesquelles a lutté Cécile Kyenge pendant la quasi-année où la première femme noire du gouvernement italien est restée au gouvernement.

La réunion de Vicence, importante, a en effet fini par trancher le débat entre la Ius soli et la Ius sanguinis. En clair, entre la citoyenneté acquise parce que né en un lieu (droit du sol) et celle qui procède de la filiation génétique (droit du sang). Cécile Kyenge avait lutté pour la première, estimant qu'elle devait fonctionner ensemble avec la seconde sans exclusive.

Mais les xénophobes et les nationalistes continuent de soutenir qu'une nationalité ne s'acquiert pas !

Lucien Mpama



AVIS DE CONCOURS DES MEDIAS POUR LES MEILLEURES COUVERTURES MEDIATIQUES SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LE VIH / SIDA.

Cérémonie de remise des prix sous le haut patronage de Mme Antoinette Sassou Nguesso, le 5 décembre 2014

La Représentation de l'ONUSIDA au Congo en partenariat avec le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale, lance un jeu concours dénommé « Concours des Médias pour les Meilleures Couvertures Médiatiques sur les Droits de l'Homme et le VIH/SIDA » à l'intention des professionnels des médias de la République du Congo. Ce jeu concours est organisé autour de deux (2) catégories qui regroupent la presse écrite et la presse audiovisuelle.

I-Objectif

Il s'agit de susciter l'intérêt des médias et journalistes locaux à écrire et publier des articles puis produire des supports audiovisuels sur les six (6) thématiques en lien avec les droits de l'homme, le VIH/SIDA et les populations vulnérables.

II-Public cible

Le concours s'adresse à toute personne pouvant produire un article dans la presse écrite ou un document audiovisuel à travers les médias (télévision, radio ou en ligne).

III-Critères d'admissibilité

Pour être admis au concours, les critères suivants doivent être remplis par tout candidat :

1-Catégorie presse écrite :

L'article à soumettre ne doit pas dépasser 450 mots et doit avoir été publié dans un journal (quotidien, hebdomadaire, mensuel ou bimensuel) au Congo Brazzaville avec la signature de l'auteur.

2-Catégorie audiovisuelle :

la production (émission, reportage ou documentaire) ne devrait pas dépasser 30 minutes, les génériques inclus.

• La période de publication ou de diffusion doit être comprise entre le 25 septembre et le 1er décembre 2014.

IV-Modalités de Participation

Pour participer au concours, les candidats doivent retirer et remplir le formulaire d'inscription et de participation en veillant à renseigner tous les champs obligatoires (noms et prénoms, adresse physique, ville, email, numéros de téléphone et titre de l'article/production soumis).

Pour être retenus, les articles et les productions audiovisuelles éligibles doivent avoir été publiés ou diffusés durant la période ci-dessus indiquée et porter sur les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques des personnes vivant avec le VIH/SIDA au Congo et aborder l'une des six (6) catégories thématiques suivantes :

1. Droits de l'homme, VIH/SIDA et genre ;
2. Droits de l'homme, VIH/SIDA et peuple autochtone ;
3. Droits de l'homme, VIH/SIDA et personne vivant avec handicap ;
4. Droits de l'homme, VIH/SIDA et les enfants ;
5. Droits de l'homme, VIH/SIDA et les migrants ;
6. Droits de l'homme, VIH /SIDA et nutrition.

VI-Dossier de candidature :

Composition :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les pièces suivantes : (1) le formulaire d'inscription dûment rempli et signé, (2) la copie de la pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), (3) la copie de l'article ou un support (CD, DVD ou clé USB) contenant la production audiovisuelle, tels que publiés/diffusés dans les médias, mentionnant toutes les références (titre, date de publication/diffusion, nom du journal ou de la chaîne de télé-

vision, etc.)

Dépôt de dossier :

Les candidatures doivent être déposées dans une enveloppe fermée format A4 au siège de la représentation de l'ONUSIDA sis au 132, avenue Nelson Mandela Centre-ville, Brazzaville, en mentionnant ce qui suit :

« A M. le Directeur de l'ONUSIDA au Congo.

Concours des Médias pour les Meilleures Couvertures Médiatiques sur les Droits de l'Homme et VIH/SIDA » ,Ou,

Par email (catégorie presse écrite uniquement) en format PDF à l'adresse suivante : bitemom@unids.org

V-Prix à gagner

Les prix à gagner sont multiples et de différentes natures.

• Les lauréats des 1er prix de chaque catégorie, presses écrite et audiovisuelle remporteront des billets d'avion Brazzaville-Genève aller/retour, et un séjour d'une semaine à Genève, en Suisse pour visiter les sièges de l'ONUSIDA, des Nations Unies et du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme ;

• Les 2^e prix sont également des voyages (billet aller-retour + séjour d'une semaine) à Dakar, au Sénégal, en vue des visites guidées aux sièges des institutions régionales des Nations Unies. D'autres prix sont des billets de voyages à l'intérieur du pays, des imprimantes et bien plus...

Nota Bene : les règlements du concours de chaque catégorie et le formulaire d'inscription sont disponibles au siège de la représentation de l'ONUSIDA. Les candidats peuvent les retirer sur place ou obtenir des copies sur simple demande à l'adresse email ci-dessus mentionnée.

SPECTACLES

Après Feux de Brazza, le festival Tuseo investit la mairie de Mfilou

Le festival international du rire Tuseo va comme le festival Feux de Brazza poser ses valises dans le 7^e arrondissement Mfilou. Du 18 au 23 novembre, la mairie de cet arrondissement abritera le quartier général du festival ainsi qu'une partie des activités. À cet effet Lauryathe Bikouta la promotrice du festival Tuseo a sensibilisé les chefs de quartiers aux contours de cet événement.

« Mfilou est à l'honneur. Il y a à peine trois mois, nous avons

vécu avec Feux de Brazza du 2 au 8 août 2014. Cette fois-ci, c'est un autre grand événement culturel que nous abritons. Du 18 au 23 novembre nous allons beaucoup rire à Mfilou. Le festival feux de Brazza a drainé du monde et je pense que ce deuxième festival aura le même élan », a souligné le directeur de cabinet du maire de Mfilou.

Le conseiller socio culturel du maire de Brazzaville et directeur du festival feux de Brazza, Hughes



Lauryathe Bikouta, le directeur de cabinet du maire de Mfilou et Hughes Gervais Ondaye, a souligné la nécessité pour Mfilou d'abriter cet événement qui fait désormais de lui une plateforme culturelle telle que l'avait souhaité le festival feux de Brazza. « Nous sommes partis d'ici avec de bons souvenirs. Notre festival accompagne un autre festival parce que nous n'avons pas encore dans notre pays les mécanismes formels au point où les opérateurs culturels sont obligés de se débrouiller au risque de leurs économies pour pouvoir donner vie à la culture. Nous mutualisons donc les efforts pour continuer à exister et nous sommes-là dans ce cadre et accompagner Tuseo ».

Lauryathe Bikouta a ensuite présenté le festival Tuseo aux chefs de quartiers en faisant un bref historique de ce qui a déjà été réalisé au bout de dix ans de parcours. Premier festival dans ce concept, Tuseo a été créé, en octobre 2004 au Congo, « pour donner une plateforme d'expression aux hu-

moristes qui n'en avaient pas ». Le festival fête ses dix ans cette année avec une périodicité annuelle entre 2004 et 2007. « Après nous avons pensé qu'il fallait donner une orientation au festival vu les difficultés et vu que le concept n'était pas encore bien connu ; une pause a été marquée entre 2007 et 2010. Et en 2011, nous avons repris la machine avec une participation locale. Aujourd'hui nous avançons tant bien que mal ».

Loin de rester dans l'aspect festif Tuseo voudrait s'impliquer dans une cause sociale selon les éditions. Ainsi, en 2012 le festival avait été mis au service de l'environnement avec le planting d'arbres sur deux hectares à Bambou Mingali.

Cette année le festival avait prévu d'accompagner des enfants malades du cancer.

Tuseo 2014 connaîtra la participation des pays comme le Togo, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la République démocratique du Congo et la France. Il est également prévu une formation en stand up et en vidéo à l'endroit des jeunes humoristes.

Hermione Désirée Ngoma

CHRONIQUE

Les bienfaits de la gentillesse

Aujourd'hui, nous faisons de plus en plus face à l'indifférence, au manque de respect, en oubliant que nous sommes pourvus de l'arme la plus efficace qui soit : notre cœur. Aussi est-il bon de se demander si nous avons été assez gentils, quelques jours seulement après avoir célébré la journée de la gentillesse, le 13 novembre dernier. La journée est supposée recueillir un million d'actions pour la gentillesse.

Lancée le 13 novembre 2009 par le magazine Psychologies, il faut reconnaître que la Journée de la gentillesse qui en est à sa sixième édition a le mérite de nous rappeler que cette vertu nous est naturelle. La liste des bonnes raisons d'être gentil devrait s'allonger et rappeler ainsi l'altruisme auquel nous sommes tous tenus. Santé, bonheur mais aussi performance individuelle et collective..., sont des promesses auxquelles on peut s'attendre si l'on pratique cette vertu remise à l'honneur durant cette Journée qu'il faut assurément soutenir.

Un adage dit « trop bon trop couillon », mais le petit sourire que l'on arrive à décrocher chez l'autre ne vaut-il pas d'être gentil ? La gentillesse doit reprendre ses lettres de noblesse, en séduisant plus large afin que tous nous entrevoyions l'avenir de notre « société planétaire » sous le prisme de l'entraide et la coopération.

On l'a sans doute oublié, l'être humain est naturellement gentil et compatissant et ce, dès le plus jeune âge. Il faut également savoir que la gentillesse est une saine contagion car en faisant une bonne action, ou en observant simplement quelqu'un en accomplir une, on est supposé répandre cette vertu autour de soi et créer ainsi un effet de contagion. Un chercheur a, en effet, montré que lorsqu'une personne fait preuve de bonté au sein d'un groupe, sa renommée s'élargit. Et ceux qui l'entourent sont tentés de faire de même. Il se développe de cette manière un esprit de coopération au sein du groupe. L'être humain est naturellement disposé à collaborer avec les autres par pure joie de contribuer à l'intérêt général. Il suffit de lui en donner l'occasion. Être gentil mieux que les antidépresseurs ?

Il semblerait, car, les scanners montrent que la gentillesse et la coopération « allument » les mêmes zones de plaisir du cerveau que celles qu'un bon dessert au chocolat stimule. Que l'on fasse la charité ou que l'on reçoive un cadeau, cette même zone neuronale s'active d'ailleurs de la même manière.

Alors, osons être bons ! C'est bon pour le cœur, nous dit-on encore, et ça rend plus performant.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

MUSIQUE

Arc en Cello plonge le public brazzavillois dans l'univers de la musique classique

Après Dolisie, Pointe-Noire et Kinshasa, les quatre talentueuses musiciennes niçoise du groupe Arc en Cello ont donné, dans la semaine, un concert de violoncelles à Brazzaville devant plus de quatre cents spectateurs.

« Ce moment de pur bonheur », comme l'a souligné l'ambassadeur de France, a été très apprécié par un public de mélomanes qui a pris plaisir à cette programmation musicale diversifiée allant du classique (Telemann, Haendel, Boccherini, Mozart et bien d'autres) au tango revisité (Piazzolla, Gardel).

Ce concert, en entrée libre, a aussi permis à un public non initié à la musique classique de découvrir certains morceaux connus et méconnus, exécutés avec talent et une indéniable fraîcheur par Manon Ponsot, Julie Sévilla Fraysse, Manon Kurzenne et Emilie Rose.

Le Ministre de la Culture et des arts, le Ministre à la Présidence de la République chargée des



Arc en Cello sur scène

Zones économiques spéciales et de nombreux membres du corps diplomatique ont honoré de leur présence ce merveilleux moment dédié à la musique. C'est au Conservatoire de Nice

que les quatre jeunes musiciennes se sont rencontrées et c'est de cette amitié autour d'une même passion qu'est né, pour notre plus grand plaisir, le quatuor « Arc en Cello ».

H.D.Ng.



A+ LA GRANDE CHAÎNE AFRICAINE

DÈS LE 24 OCTOBRE

SEULEMENT SUR **CANALSAT**

www.canalplus-afrique.com

À PARTIR DE
5 000 FCFA / MOIS*

*Tarif en vigueur au 01/09/2014, hors coûts liés au décodeur, aux matériels de réception et à l'installation. Voir tarifs et conditions auprès de votre distributeur agréé.

AFRICA SME CHAMPIONS

Une plateforme au service des PME africaines

Le lancement de la plateforme est prévu pour début 2015.

Le programme a été annoncé lors de l'Africa SME Champions Forum qui s'est clôturé le 12 novembre à Dakar. « *Africa SME Champions est bien plus qu'une simple conférence. Nous allons proposer à la communauté des entreprises et des institutions un cadre pour répondre à leurs besoins et leur permettre d'interagir. Les PME ont besoin d'argent, mais elles ont aussi et surtout besoin d'accompagnement. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer Africa SME Champions, une plateforme au service des PME africaines* » a fait savoir Didier Acouetey, fondateur du cabinet de recrutement spécialisé AfricSearch et initiateur de l'événement.

Des outils d'aide aux PME Africa SME Champions, indiquent les initiateurs, vise d'abord à proposer des outils d'aide aux PME



Quelques participants au forum Africa SME Champions. (Crédit photo APO)

sur la base des enseignements de la quinzaine de sessions thématiques du forum autour d'enjeux comme la rédaction d'un business plan, les techniques marketing, la relation client, etc. En outre,

souligne-t-on, les institutions et entreprises partenaires comme IFC, la Banque africaine de développement, OCP, les fonds d'investissement et les cabinets de conseil contribueront à l'alimen-

tation de cette base de donnée d'expertises. En plus du site Internet, précise-t-on, la plateforme Africa SME Champions proposera des services d'accompagnement et de conseil bien concrets. « *Une fois que la PME aura trouvé les informations nécessaires sur le site, une équipe dédiée sera à sa disposition pour la mettre en relation avec les fonds et les consultants qui pourront l'aider à lever les fonds nécessaires. C'est tout un écosystème qui sera proposé au service des Champions africains* », explique Didier Acouetey.

Label « *African champion* » Par ailleurs, le label « *African Champion* » sera attribué aux PME selon plusieurs critères parmi lesquels leur capacité à créer des emplois, leur rôle dans l'intégration régionale, la mise en œuvre de principes de bonne

gouvernance, etc. En outre, note-t-on, ce label leur permettra d'obtenir des conditions avantageuses dans les pays partenaires, notamment sur le plan fiscal, mais aussi concernant leur accès aux marchés publics, à l'aide à l'embauche ou encore pour l'obtention de fonds de garantie. La banque panafricaine Ecobank, partenaire de l'événement, a quant à elle annoncé la création des Ecobank SME Clubs. Pour Albert Essien, directeur général de la banque, ces clubs seront des lieux d'échanges privilégiés destinés à mieux évaluer leurs besoins de financement afin d'en faciliter l'obtention. Les critères pour en faire partie seront extrêmement simples, précise-t-il. Le forum a également été l'occasion pour la remise des African SME Champions Awards, qui ont récompensé trois entreprises. La prochaine édition du forum se tiendra à Nairobi en novembre 2015.

Patrick Kianimi

UDPS

Félix Tshisekedi et Bruno Mavungu en rupture avec la base

Tout en dénonçant le dérapage et toutes les anomalies qui, en l'absence d'Etienne Tshisekedi en convalescence en Belgique, ont élu domicile au sein du parti, la base de l'UDPS stigmatise l'intrusion inadmissible des membres de sa famille biologique dans la gestion quotidienne de cette formation politique.

Le malaise qui secoue actuellement l'Union pour la démocratie et le progrès social (Udps) vient de prendre une nouvelle tournure suite au désaveu exprimé

par les différentes fédérations de ce parti de l'opposition, tant de l'intérieur que de l'extérieur, en la personne de Félix Tshisekedi. À en croire l'agence Belga qui a relayé un communiqué d'une frange des militants de ce parti lui adressée depuis le 13 novembre, la mainmise de la famille biologique d'Etienne Tshisekedi en « convalescence » en Belgique depuis plusieurs mois, serait à la base de cette fronde.

En effet, les signataires de ladite déclaration ne supporteraient plus l'intrusion inadmissible dans la gestion quotidienne de

l'Udps des membres de la famille biologique du « *lider maximo* ». Ces derniers, selon eux, tendent à tout régenter au sein du parti faisant ainsi ombrager aux structures de direction réduites à la simple figuration. C'est notamment le cas du secrétaire général Bruno Mavungu censé être le chef de l'Exécutif, mis qui, dans la pratique, ne gère presque rien puisqu'effacé par la forte personnalité de Félix Tshisekedi. Ce dernier, toujours d'après la même source, se serait « *emparé de l'appareil du parti pour*

exercer toutes les fonctions en son sein ».

Aussi, pour ne pas cautionner les dérapages et toutes les anomalies qui, en l'absence du président, ont élu domicile à l'Udps, la base du parti a-t-elle décidé de désavouer Félix Tshilombo qu'elle qualifie de « *nouveau chef autoproclamé* » et dont les méthodes de gestion mènent inexorablement le parti à la dérive. Accusé d'incompétence, de trafic d'influence, d'usurpation, d'indiscipline, de trahison et abus de pouvoir, Félix Tshisekedi se voit par ailleurs retiré la caution morale qu'il jouissait



Félix Tshisekedi

encore auprès de cette base railleuse qui, par le fait même, refuse de le reconnaître comme l'autorité et chef du département des relations extérieures. Dans la foulée, le secrétaire général Bruno Mavungu est également désavoué pour incompétence, passivité et suivisme. Les signataires de la déclaration réaffirment par ailleurs leur allégeance à Etienne Tshisekedi Wa Mulumba qui demeure le seul habilité à engager l'Udps jusqu'à preuve du contraire en sa qualité de président de ce Parti.

Alain Diasso

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Validation du critérium de l'organisation des enseignements du troisième cycle



Un panneau annonçant les facultés à l'Unikin.

Ce critérium de l'organisation des enseignements du troisième cycle en RDC a été validé par les participants à la session extraordinaire des conseils d'administration des établissements de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) tenue du 10 au 12 novembre à Kinshasa. Cet ensemble de conditions à remplir a été élaboré par deux consultants, national et international, les Pr Bernard Lututala de l'Université de Kinshasa (Unikin) et Kabule Weva de l'Université de Moncton (Canada). Dans ces critères, on retient les axes liés au profil, à l'organisation et à la gouvernance de l'établissement ainsi qu'aux objectifs, missions et finalité de l'établissement et de la filière visée. Parmi ces conditions retenues, l'établissement ou la filière pouvant organiser le troisième cycle devra disposer de cinq professeurs qualifiés et permanents et devra également faire recours aux professeurs visiteurs qualifiés. Il faudra aussi tenir compte de la disponibilité des infrastructures, des équipements didactiques, des ressources financières, de l'environnement et culture spécifiques ainsi que de la qualité des étudiants visée par ce programme. La validation du critérium sera suivie par l'identification et la sélection des

établissements et de ces filières. Cela pourra se faire, selon le directeur de cabinet adjoint du ministre de l'ESURS, le Pr Tingu Yaba Nzolameso, point focal de ces assises, cité par l'Agence congolaise de presse, de novembre à décembre 2014 « *en vue de permettre au gouvernement de rouvrir ce cycle d'études d'ici le 23 décembre 2014* ».

Les enseignements du troisième cycle, note-t-on, ont été suspendus il y a deux mois par le gouvernement jusqu'à nouvel ordre, à l'exception des trois universités traditionnelles dont l'Unikin, l'Université de Lubumbashi et celle de Kisangani. Par contre, le mandat et la mission confiés aux conseils d'administration et aux consultants par le gouvernement étaient d'analyser les textes juridiques régissant l'organisation des enseignements du troisième cycle en RDC, de relever les défis actuels pour la formation de qualité selon les standards internationaux, d'analyser la situation actuelle en perspective de la mise en application de la loi-cadre du 11 février 2014 de l'enseignement national ainsi que de proposer un critérium de sélection des établissements et filières d'études pouvant organiser ces enseignements.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Des aides dentaires et assistants dentaires brevetés à Kinshasa

La remise des diplômes opérée le 14 novembre à l'Institut national pilote de l'enseignement des sciences de santé (INPSS) sanctionnait une formation de près de neuf mois organisée dans la perspective de l'ouverture de la Polyclinique dentaire de la Gombe prévue en début d'année prochaine.

Quatorze diplômés ont été remis officiellement à six aides dentaires et huit assistants dentaires sous le patronage du ministre de la Santé, Félix Kabange Numbi. Les Dépêches de Brazzaville tiennent du chirurgien-dentiste Marie-Jeanne Peti Mpangi que la cérémonie s'inscrit dans la première phase d'un plan de santé buccodentaire initié de concert avec sa sœur Marie-Louise Peti. « Nous avons rédigé un projet dont ma sœur est l'administrateur pour monter la Polyclinique dentaire de la Gombe. Il comporte plusieurs sections et là, nous venons de terminer celle sur laquelle nous avons mis un point d'honneur; à savoir la formation du personnel », nous a-t-elle confié.

Le projet mis en route en réponse, nous a-t-elle dit, à une « invitation à revenir au pays pour participer à la reconstruction dans le domaine de la santé » a connu



Une vue des aides et assistants dentaires prêts à recevoir leurs diplômes

un point de départ significatif. Il a fallu plusieurs mois de formation, de mars à novembre, pour en arriver à la constitution de l'équipe des aides et des assistants dentaires brevetés vendredi. Dr Marie-Jeanne Peti nous a expliqué la pertinence de cette phase du projet en ces termes : « De plus en plus, à l'extérieur, que ce soit en Europe ou aux États-Unis, les dentistes travaillent de moins en moins seuls. Aujourd'hui la dentisterie, c'est un travail à quatre mains et voire à six mains. Un

dentiste avec une aide en plus. Il y a un meilleur rendement car le dentiste est plus concentré sur l'acte à poser ». Et donc, a-t-elle poursuivi : « C'est la raison pour laquelle avant de lancer la polyclinique, il était important de commencer le projet par un volet de formation de sorte à pouvoir travailler à quatre mains, et même à six mains ».

Différence entre l'aide et l'assistant dentaire

Si pour le Dr Marie-Jeanne Peti les six aides et huit assistants

formés constituent une bonne base de début, elle espère en avoir davantage au fur et à mesure du processus d'installation de la polyclinique. Interrogée sur la différence à établir entre l'aide et l'assistant dentaire, le dentiste manager a affirmé qu'elle se situe au niveau des modules de formation. De souligner que « le premier a mis l'accent sur le côté relationnel, la partie technique et administrative du quotidien du dentiste ». Et de poursuivre ainsi : « Tous participent à ce module

1 qui traite de sujets d'ordre général. Mais à partir des modules 2 et 3 les matières sont abordées plus en profondeur. Il s'agit de comprendre ce que fait le dentiste, l'acte en soi et tout ce qui est morphologie ».

Au stade suivant, les formés sont outillés de sorte à seconder le chirurgien-dentiste dans l'aide opératoire au fauteuil. Et donc, lorsqu'ils sont passés par les quatre modules, ils peuvent être certifiés assistants dentaires lesquels sont tenus pour les principaux collaborateurs du chirurgien-dentiste.

Par ailleurs, Dr Marie-Jeanne nous a dit avoir déjà mené une action sur le terrain à travers une activité mobile lancée le 26 octobre avec de la dentisterie de masse. Cette sortie initiale avait consisté en une campagne dentaire menée par une équipe de six dentistes. Avec pour matériel sept fauteuils et des valisettes dentaires, ils s'étaient alors installés sur une place de Kinshasa recevant des patients « moyennant un honoraire pas onéreux comme s'il s'agissait d'un cabinet classique », a-t-elle précisé. Mais non sans l'assurance d'avoir reçu néanmoins des soins de qualité à peu de frais, bien moins qu'il n'en aurait fallu réellement.

Nioni Masela

RELANCE AGRICOLE

Pas de débouchés pour la moitié de la production africaine

Onze pays africains (Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Zambie, Tanzanie, Ethiopie, Ouganda, Nigéria, Mali et Burkina Faso) ont connu des pertes post-récoltes de grande ampleur représentant parfois plus 50% des denrées alimentaires produites selon les pays, à en croire une étude menée par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (Agra).

Face à cette situation, certains analystes congolais s'interrogent sur l'opportunité d'investir massivement dans l'agriculture sans des solutions durables au défi d'atteindre les consommateurs. En effet, l'étude est arrivée à la conclusion que près de la moitié des denrées alimentaires produites dans ces onze pays ne parviennent pas aux consommateurs. Le niveau des pertes est très sérieux. Par exemple, certains de ces pays ont enregistré jusqu'à 70% des pertes post-récoltes pour la production du maïs. Dans d'autres filières également, notamment le riz, le mil et le sorgho, les pertes post-récoltes varient respectivement de 11% à 27% et de 5% à 15% (pour le mil et le sorgho). Même pour le manioc, produit de base également en RDC, l'on estime que 18% de la production de cette denrée alimentaire ne sera jamais consommé dans ces pays cités. Pour l'Agra, ces statistiques

démontrent ni plus ni moins un gaspillage alimentaire. Il est clair que l'Afrique ne peut se donner ce luxe au regard de son taux élevé de malnutrition et de pauvreté. Elle propose aux dirigeants de ces pays d'investir davantage dans les différentes chaînes de valeurs de ces aliments. L'objectif, a-t-elle poursuivi, est d'arriver à réduire les quantités perdues.

Les pertes ont représenté encore récemment le dixième du montant total des importations alimentaires du continent africain, soit 4 milliards de dollars américains US. La situation déplorée par l'Agra dans onze pays africains peut bien entendu s'étendre dans tous les autres pays du continent africain. Et de ce fait, elle ne peut que renforcer l'urgence d'une profonde réflexion sur le gaspillage alimentaire dans le continent africain, un phénomène loin d'être d'ailleurs nouveau en RDC. Certes, le Congo Démocratique s'attèle davantage à renforcer sa production pour atteindre l'auto-suffisance alimentaire. Mais il est clair que les produits agricoles continuent de pourrir dans les provinces sans espoir d'atteindre les principaux débouchés, principalement Kinshasa.

Récemment, l'Agence nationale de promotion des investissements (Anapi) enfonçait le clou en révélant une baisse de la contribution du secteur agricole au PIB congolais depuis 2009, soit une période



Une plantation dans la périphérie de Kinshasa

assez longue pour justifier l'intérêt d'y apporter des solutions en termes de politiques à mettre en oeuvre. Pour l'Anapi, cette contribution est passée de 40% en 2009 à 35% en 2012. Cela pourrait être, à en croire l'Anapi, la conséquence de la résurgence des activités minières. Cependant, a noté un analyste, cette baisse concerne une période riche en politiques agricoles avec des budgets consacrés à des campagnes agricoles et la création des zones agro-industrielles. L'on a ajouté également l'obligation faite aux miniers par certaines autorités provinciales, notamment celle du Katanga, d'investir dans l'agriculture. Dans son analyse, l'Anapi a confirmé le déficit alimentaire qui représenterait entre 20 et 32% selon les pro-

vinces. Mais ce déficit alimentaire serait, pour elle, le résultat du contraste entre une production agricole qui progresse de 2% l'an et une croissance démographique estimée à 3,2%.

Dans un cas comme dans un autre, c'est-à-dire de l'inefficacité des politiques agricoles ou de la croissance démographique galopante face à une production plus lente, la question de fond demeure. Le déficit alimentaire traduit une difficulté à atteindre les consommateurs, car la production agricole est bien là.

Elle connaît même une croissance moyenne de 2% l'an, en-dessous bien entendu de la croissance démographique. Cela peut être interprété comme une multiplication plus importante des bouches

à nourrir que de plats à proposer, a caricaturé l'analyste. Il est important de scruter d'autres stratégies plus efficaces incluant les deux problèmes à la fois, en l'occurrence l'offre et l'évacuation des produits agricoles. Actuellement, et l'Anapi le confirme, les terres exploitées ne représentent que 10 des 80 millions d'hectares arables. Seulement 13500 hectares sont irrigués, soit 3,2% des superficies disponibles. D'où la nécessité d'assurer une meilleure production agricole, de construire suffisamment de routes de déserte agricole et de mettre à contribution des moyens plus efficaces de transport pour l'évacuation des produits agricoles. Et la boucle est bouclée.

Laurent Essolomwa

RÉVISION DU CODE MINIER

La société civile s'inquiète de la léthargie et la prise en otage du processus

Pour cette structure, la conséquence immédiate de cette situation serait, la poursuite de bénéfice des avantages excessifs de la loi en vigueur par les entreprises minières, au détriment du pays et de la population.

Dans un communiqué signé le 11 novembre par dix-sept organisations de la société civile impliquées dans les questions de la gouvernance des ressources naturelles ONG concernant le processus de révision du code minier, ces ONG ont dénoncé la léthargie dudit processus et exigé sa rapide finalisation. Elles ont, par ailleurs, dénoncé la complicité du gouvernement et de Promines dans la prise en otage dudit processus par le consultant international recruté pour diriger cette procédure ainsi que le projet d'appui au secteur minier. Dans ses recommandations, la société civile a demandé au gouvernement de mettre fin à



cette léthargie en prenant ses responsabilités pour parachever rapidement ce processus. Ces ONG espèrent, en effet, qu'à la promulgation de la nouvelle lé-

gislation minière, les dispositions en matière d'assiette et du taux de 3,5% de la redevance minière ainsi que toutes les autres dispositions non fiscales devront im-

propositions d'amendements du code minier, médiatement être appliquées. Les organisations de la société civile, qui estiment avoir apporté leur contribution significative sur l'ensemble des travaux du

processus de la révision du code minier, ont déploré que le texte de l'avant-projet ainsi que le rapport du consultant international n'aient jamais été transmis par le gouvernement aux autres parties prenantes au processus. Ce, en dépit du fait que ces parties prenantes ont, chacune, pris des initiatives à l'issue desquelles elles ont formulé des amendements en vue de l'amélioration des dispositions de la présente législation minière.

Il est rappelé que ce processus a commencé, en 2012, après que l'actuel code minier ait atteint dix ans depuis sa promulgation en 2002. Deux ans après, la société civile estime que le processus est bloqué alors que la loi actuellement en vigueur accordait, selon ces organisations et le gouvernement congolais, beaucoup d'avantages aux entreprises minières, au détriment de l'État congolais.

Lucien Dianzenza

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

RELIGION

Joseph Oscar Mboundou donne la signification de l'an 14 de la Fraternité lumière de vérité

Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, le pasteur Joseph Oscar Mboundou, chef spirituel et fondateur de la Fraternité lumière de vérité (FLV), a donné la signification des 14 ans d'existence de cette association mystico-religieuse, christique, traditionnelle à caractère humanitaire et social qui entend perpétuer l'enseignement traditionnel.

La célébration du quatorzième anniversaire de cette église créée le 27 octobre 2000 a donné lieu à l'organisation de plusieurs activités, du 24 au 26 octobre dernier. Un culte de grande invocation destiné à faire connaître le pasteur ainsi que son parcours a eu lieu le 24 octobre. La Fraternité lumière de vérité qui accorde une grande importance à la vie humaine a fait, le 25 octobre, un don de sang au CNTS (Centre national de transfusion sanguine) qui souffre actuellement de déficit en offre de sang. L'activité qui s'est déroulée dans l'enceinte de

l'église et a mobilisé une centaine d'adeptes.

Le soir du même jour, une soirée culturelle a été organisée. Elle a réuni sur la scène les 8 chorales de la FLV. L'occasion a permis de jauger le niveau de chacune d'elle. La célébration du 14^e anniversaire de l'église a été clôturée le 26 octobre par un grand culte.

Mais pour Joseph Oscar Mboundou, cet événement a une autre signification qu'un simple anniversaire. En effet, le chiffre 14 qui est la somme de sept fois deux exprime un changement positif comme il l'a expliqué : « *Au plan mystique nous savons que les cellules de l'homme se révisent ou se refont tous les 7 ans et par extension le taux vibratoire de notre communauté change aussi tous les 7 ans. C'est pour la deuxième fois que ce changement s'opère chez nous.* » D'après le pasteur, ce 14^e anniversaire marque pour eux le début d'une nouvelle étape avec de nouvelles dispensations, des nouveaux objectifs, des buts plus élevés et l'intention bien précise de se parfaire sur le plan communautaire et aussi individuel.

Joseph Oscar Mboundou a indiqué qu'en 14 ans d'existence, la FLV a pu construire un lieu de culte ou sanctuaire viable pour un coût de plus de 200 millions de francs Cfa. L'église possède aussi un temple dans le village de Dita-di (département de la Bouenza à quelques kilomètres de Loudima). Des arrivées massives et aussi des départs ont été enregistrés. Sur le plan spirituel, on constate dans le FLV un développement des enseignements qui sont, a signalé le pasteur, hautement sélectifs et plus basés sur l'enseignement traditionnel. « *Nous recevons les croyants de toutes obédiences. Nos enseignements ne se limitent pas seulement à la bible. Nous étudions les grandes écritures des autres religions comme l'Islam, le shintoïsme, le bouddhisme et surtout nous avons fait un retour en arrière dans les enseignements des ancêtres. Nous nous référons aux enseignements oraux laissés par Simon Kimbangu, les Muanda Tsemi ou nos ancêtres venus d'Égypte. Nous nous centrons beaucoup sur l'enseignement traditionnel.* »

La FLV a acquis un domaine d'environ 10 hectares dans le village de Moboti où sera réalisé le projet de construction d'un grand temple dénommé : la cité de la lumière. Ce Village situé dans le département de la Bouenza (sous préfecture de Loudima) à environ 20 kilomètres de Dolisie et à 7 kilomètres de la route nationale N°1, est considéré comme le siège ou le centre énergétique de l'église. Outre le temple, il y sera aussi construit des maisons de méditation ouvertes à tous. Des travaux préliminaires qui intègrent le projet sont en cours d'exécution sur le site. L'église s'est dotée d'une motopompe et a construit un pont sur la rivière Matibi pour faciliter le passage des véhicules à gros tonnage et des engins. L'ouvrage a d'ailleurs été mis à la disposition de la sous-préfecture de Loudima. Par ailleurs, le pasteur a relevé une difficulté dans le cadre du projet relative au manque d'un passage à niveau. « *La localité de Moboti est divisée en deux au niveau de la gare. La partie où nous construirons le temple étant située de l'autre côté des*

rails nous sommes en négociation avec le Chemin de fer Congo océan pour mettre un passage à niveau. » Cette action nécessitant des moyens financiers Joseph Oscar Mboundou a appelé toute personne de bonne volonté à contribuer afin qu'elle soit réalisée. « *Si ce passage à niveau est réalisé, nous allons commencer à transporter petit à petit le matériel de construction sur le site. Nous souhaitons commencer les travaux d'ici à la fin de l'année avec notamment le travail de préparation du site* », a-t-il indiqué.

Pour ce qui concerne les préjugés autour de la FLV le pasteur a expliqué : « *Pour enlever les images négatives qu'on nous attribue, nous célébrons publiquement nos cultes. Car nous souhaitons qu'on nous connaisse tels que nous sommes et non tels qu'on pense que nous sommes.* »

Créée au Congo, la Fraternité lumière de vérité est présente, entre autres, au Cabinda, en Angola, en Angleterre, en Afrique du sud, en France et aux États-Unis.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MUSIQUE

Fred Wesley en concert live à Pointe-Noire

Le célèbre tromboniste et ancien directeur musical de James Brown, Fred Wesley, va livrer un concert inédit le vendredi 21 novembre à Pointe-Noire dans la salle de spectacles du Forum Mbongui+.

Habitée au Dombolo et aux autres rythmes africains, ce concert apparaît comme une découverte pour la population ponténégrine. Et dans une ambiance gaie, elle va s'envoler jusqu'au pays de l'oncle Sam avec notamment comme pilote Fred Wesley. Né le 4 juillet 1943 à Columbus (Geogie), Fred Wesley a aujourd'hui 71 ans d'âge et pourtant il continue à émerveiller le monde musical. Surnommé également le funkier player ever, celui qui fut pendant plusieurs années le directeur musical de James Brown, va fouler pour la première fois le sol de Mâ Loango où il va se produire en concert.

Les Ponténégrins auront également la chance de le vivre en live. En effet, pour les personnes qui sont nées avant l'indépendance, ce concert va leur permettre de se replonger dans les années 60 où le style Afro fut un modèle. Et pour les moins jeunes, ce sera une vraie découverte. Pour la petite histoire, Fred Wesley est un tromboniste et arrangeur américain de jazz et de funk. Il a grandi dans l'Alabama où, sous l'impulsion d'une grand-mère professeur de musique, il apprend le piano. Son père, leader d'un big band jazz, l'encourage à suivre des études musicales et élargir sa palette par la trompette puis le trombone.

Après des débuts dans un orchestre amateur, Fred Wesley est enrôlé sur la Ike & Tina Turner Revue. Le tromboniste, dégagé des obligations militaires et musicales, forme son premier groupe « *The Mastersound* » en 1967, dans un esprit hard bop, jusqu'à l'invitation à rejoindre l'orchestre de James Brown, The J.B.'s. Fred Wesley s'impose comme le directeur musical de l'inventeur du funk en participant grandement aux arrangements de classiques comme « *Mother Popcorn* » ou des albums Black Caesar et Slaughter's Big Rip-



Fred Wesley, crédit photo»DR»

Off. Mais entre les deux artistes, la collaboration n'est toujours pas au beau fixe, elle est souvent émaillée de disputes. Ces derniers vont se séparer en fin 1969 et en 1971 ils se remettent ensemble mais pas pour longtemps. Après cette séparation, Fred Wesley ne va pas rester longtemps sans emploi. Engagé dans la famille Parliament-Funkadelic de George Clinton, il participe au dénomiaque Mothership Connection en 1976. Et l'année suivante, il sort son premier album « *A Blow for Me, A Toot for You* » enregistré avec son groupe The Horny Horns. Deux ans plus tard, en 1979, il sort « *Say Blow by Blow Backwards* », un album qu'il oriente vers le jazz de ses débuts.

Le tromboniste diversifie ses activités en produisant le premier album de Kameleon et en offrant ses services de jazzman d'élite sur les albums d'Earth, Wind & Fire, Barry White, The Gap Band ou Curtis Mayfield. Aujourd'hui, avec sa musique, il décide de mettre la ville de Pointe-Noire en feu.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

École privée : commerce et/ou formation pédagogique ?

La formation et le commerce sont certainement les deux objectifs que poursuivent les promoteurs des écoles privées. Pour éviter les tracasseries fiscales et échapper au contrôle des agents de recouvrement, certains promoteurs des établissements privés brandissent la carte sociale. Or, à bien y regarder, ces promoteurs sont d'abord de véritables mercantilistes comme le prouvent la pression et l'entrain qui entourent leurs méthodes à la fin des mois.

En effet, si le social primait sur le commercial, ces promoteurs ne sortiraient pas les enfants le jour même des évaluations au motif que leurs parents n'ont pas payé les frais mensuels d'écolage. Pour preuve, avant même la fin du mois, des avis de paiement sont envoyés aux parents leur demandant de vite passer payer avant telle ou telle échéance avec la menace de « chasser » l'enfant de la classe.

La question doit interpellier, car le constat est clair : une bonne partie des enfants congolais fréquente les écoles privées. Et pour certains parents, ne pas inscrire les enfants dans une école privée, ce serait s'attirer la raillerie et la moquerie des voisins. Quoiqu'il en soit, la vraie question demeure la formation pédagogique offerte dans ces écoles-là.

Autre fait à condamner dans ces établissements : la publicité faite sur des disciplines qui sont dispensées. Entre autres disciplines souvent mises en avant : l'Informatique et les langues étrangères. Encore une technique commerciale pour attirer les parents alors que la réalité est parfois tout autre. De nombreux parents ont ainsi été pris au piège.

Ce qui frappe, disons-le aussi, c'est la disparité constatée au niveau des frais d'écolage. Chacun fait comme bon lui semble en jouant sur la position géographique de l'école, la qualité des structures ou l'environnement dans lequel se trouve la structure. Il n'est pas rare que pour les mêmes niveaux, avec les mêmes matières et au sein de la même école, on trouve dans des classes de CE1 et CE2 avec des frais d'écolage allant de 5.000 FCFA à 15.000 FCFA et ceux variant de 20.000 F CFA à 30.000 F CFA.

Et cette disparité des prix, selon certains parents, s'explique par l'absence des textes devant règlementer le secteur, une espèce de mercuriale à laquelle tout le monde devrait se référer. D'autres écoles privées vont encore plus loin dans leur quête du lucratif en imposant aux enfants des frais des travaux dirigés, d'encadrement, de photocopies ou encore des cantines même quand celles-ci laissent à désirer. C'est là encore des dépenses supplémentaires en dehors des frais mensuels.

En rappel, l'idée même de libéraliser l'enseignement visait un objectif noble : le redressement du système éducatif. Malheureusement c'est à une course pour l'enrichissement que se livrent des promoteurs d'écoles privées.

Faustin Akono

ELIMINATOIRES CAN 2015

Une énorme désillusion pour les Diabes rouges

L'espoir de disputer la prochaine coupe d'Afrique des nations ne se tient que sur un fil pour les Diabes rouges du Congo, lesquels ne sont plus deuxième de leur groupe après une deuxième défaite à la maison sur le score de 2-0 face au Nigeria. Il faut à tout prix battre le Soudan chez lui ce mercredi pour espérer rattraper la place du meilleur troisième de tous les groupes.

Les années passent et se ressemblent pour les Congolais qui s'essouffent toujours à partir du 5e match. Les joueurs des Diabes rouges sont restés longtemps dans les vestiaires, au terme de la rencontre, à se demander ce qui venait de leur arriver malgré l'avantage du terrain. Hier c'était le Burkina-Faso en éliminatoires de la Coupe du monde et aujourd'hui, le Nigeria pour le compte des éliminatoires de la CAN. C'en est trop. À vrai dire, les champions d'Afrique ont su rebondir ce 15 novembre à Pointe-Noire en battant les Congolais sur un score de 2-0. Ils ont appuyé surtout là où ça fait mal. Puisque pour avoir marqué plus de buts que les Congolais, le Nigeria se loge à la deuxième place même si l'égalité de points persiste. Les Diabes rouges présentant un médiocre bilan à domicile (deux défaites contre une victoire) tout en étant auteur d'un parcours un peu trompeur à l'extérieur (aucune défaite en deux sorties). Ils ne sont plus maîtres de leur destin même si Claude Le Roy veut forcer la décision à Khartoum ce mercredi. « Le football au Congo ne va pas s'arrêter ce 15 novembre. Il y a encore un match le 19 novembre contre le Soudan. On a encore un petit espoir de vie. La machine ne s'est pas arrêtée. On n'annonce pas la mort définitive puis qu'il y a encore la possibilité, selon les résultats d'un peu partout, de finir



Les débordements du public de Pointe-Noire maîtrisés par la police un meilleur troisième. »

Comme face à l'Afrique du sud, le Congo chute après la mi-temps

Les Congolais avaient le match à leur portée à la première mi-temps. Ils se sont créés les meilleures actions de la première période qu'ils ont conclues de manière très désordonnée. Ils se sont procurés deux grosses occasions. Sur la première à la 37e minute, Arnold Bouka-Moutou met un joueur nigérian dans le vent puis il trouve Thievy Bifouma, lequel fait une passe décisive à Doré Fodé. L'attaquant congolais se trompe dans son choix en croisant trop sa frappe devant Enyeama. Bouka-Moutou va récidiver à la 42e minute, trouvant cette fois Doré Fodé qui trouve Thievy Bifouma au second poteau. Ce dernier ne parvient pas à redresser le ballon dans les buts d'Enyeama. À force de manquer les occasions, les Congolais ont fini par céder à l'approche de l'heure de jeu à la volonté de vaincre des Nigériens. Ils concèdent alors un penalty obtenu à la 58e minute et transformé par Uche Ikechukou. Menés au score, les Diabes rouges ont fait preuve d'une belle réaction dans les minutes qui sui-

vaient. Ils obtiennent un penalty sur faute de main dans la surface. Thievy Bifouma à la manœuvre trouve un Vincent Enyeama. Parti du bon côté, le gardien lillois empêche le Congo d'égaliser.

Ce penalty non transformé était sans nul doute le plus grand tournant du match puis que la suite a été très chaotique sur et en dehors du terrain. Acon Samuel a alourdi le score à la 90e minute d'un ballon enveloppé, laissant Chansel Massa sans voix.

Le Nigeria proche de la qualification

« On pensait avec un match nul minimum aujourd'hui pouvoir fêter tous ensemble la qualification. C'est une énorme désillusion. (...) Nous avons ruiné le rêve de toute une population. Et cela fait très mal. Je n'ai rien à reprocher à mes joueurs. (...) Notre rêve était d'aller en Guinée Equatoriale, tout n'est pas complètement même si, comme en dit en médecine, le pronostic vitale est très engagé. Mais tant qu'il y a la vie, il y a de l'espoir et on va continuer à se préparer sérieusement pour

pouvoir aller à Khartoum finir avec 10 points et après, on fera les comptes et on verra ce que cela va donner. Il va falloir regonfler ce groupe pour le mercredi. Ce n'est pas facile », a commenté Claude Le Roy avant d'assumer la défaite. « Beaucoup d'entraîneurs après la défaite disent les joueurs n'ont pas respecté les consignes pour essayer de se sauver. Les joueurs ont exactement joué comme je leur avais demandé. Si les joueurs ne

vient de frapper un grand coup. « Ce n'était pas un match facile. Nous avons rencontré une équipe très engagée. Elle joue bien au ballon. Techniquement elle n'est pas mal non plus. La chance nous a souri. Nous remercions Dieu. Au début du match, nous avons beaucoup mieux joué ce que nous avions fait à Calabar. Nous étions beaucoup concentrés pour oublier les problèmes que nous avions au niveau de notre fédération. Main-

Une fin de match perturbée par des débordements

Le second but nigérian, en toute fin de rencontre, a déclenché la colère d'une partie du public du stade municipal de Pointe Noire. Il s'est mis à lancer une pluie de projectiles (bouteilles d'eau et pierres) sur l'aire de jeu et sur les forces de l'ordre. Ces dernières ont répliqué par l'usage de gaz lacrymogènes, contraignant l'arbitre à interrompre le match pendant quelques minutes.

La rencontre a finalement repris et s'est achevée dans une enceinte presque vide. Mais les Diabes rouges ont été à nouveau pris à partie, lors de leur rentrée au vestiaire, par ceux-là mêmes qui les adulaient après les succès des première et deuxième journées. La sortie du stade de la sélection congolaise s'est en revanche faite dans le calme, hormis quelques quolibets et chants hostiles. Si ces débordements sont restés essentiellement conscrits au stade, puisque aucun autre évènement grave n'ayant été signalé en ville dans la nuit, ils demeurent regrettables pour l'image du football congolais. Déjà, dans le viseur de la CAF pour des actes similaires, le stade de Pointe Noire, sous le coup d'un avertissement, n'avait rien à gagner de tels comportements.

Si le public ponténégrin peut légitimement être déçu du déroulement du match, il pourrait l'être davantage encore en cas de suspension du stade. Il serait alors privé de Diabes rouges.

Camille Delourme

respectent pas les consignes, c'est que ou elles étaient mauvaises ou elles étaient mal expliquées. »

Dans tous ces commentaires, Stephen Keshi, l'entraîneur des Super Eagles du Nigeria est le plus comblé. Viré après la victoire contre le Soudan puis remis à sa place, il

tenant, il fallait tout faire pour gagner les trois points et se qualifier pour la prochaine CAN. Nous attendons l'Afrique du sud mercredi chez nous. On verra. Déjà aujourd'hui nous avons fait un pas en avant vers la CAN. »

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Le grand tournant de la Francophonie

Tout indique aujourd'hui que le Sommet de Dakar, dans deux semaines, marquera un tournant historique dans l'évolution de la vaste communauté des nations qui ont la langue française en partage. Un tournant qui sera la conséquence directe et immédiate des grands événements auxquels nous assistons sur la scène mondiale et que devra gérer, dans un contexte difficile, la nouvelle direction de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Précisons, avant d'aller plus loin, que si ce tournant n'a pas été pris plus tôt ce n'est nullement imputable à Abdou Diouf, le secrétaire général de l'institution dont le mandat est sur le point de s'achever, mais parce que les gouvernements des pays membres n'ont pas pris à temps la mesure des défis auxquels celui-ci se trouvait confronté. Trop occupés sans doute par les problèmes de toute nature auxquels ils se trouvent confrontés aucun d'eux n'a jugé utile de plaider ces quatre dernières années pour que l'OIF soit dotée de moyens adaptés à ses ambitions. Et la France, qui aurait pu donner le coup d'envoi de la réforme qui s'impose, a brillé quoi qu'elle en dise par sa négligence, sa passivité, son manque d'enthousiasme.

Il est évident, du moins pour les observateurs de la scène internationale, que la Francophonie

n'exploite pas réellement le formidable atout que lui confèrent le nombre et la diversité de ses États membres. Si elle est bien présente dans la sphère littéraire et artistique elle brille par son absence dans la sphère diplomatique où se joue pourtant la partie décisive du rééquilibrage des rapports de force entre les grandes puissances dans l'arène internationale. Pour ne citer que cet exemple elle ne tient pratiquement aucun rôle dans la réforme de la gouvernance mondiale que générera inévitablement la redistribution des cartes au sein de l'Organisation des Nations unies ; et cela alors même qu'elle est l'une des communautés les plus jeunes, les plus dynamiques, les plus influentes de la planète sur le plan intellectuel.

Imagine-t-on l'influence que l'OIF aurait sur la marche du monde si les pays africains qui en constituent le pilier principal décidaient de peser de tout leur poids, par son intermédiaire, sur la réorganisation du Conseil de sécurité des Nations unies, sur le rééquilibrage des institutions financières de Bretton Woods, sur la dynamisation de l'Unesco, sur la réforme de l'Organisation mondiale de la santé ? Ne serait-ce que par son poids humain et la projection en avant de son économie l'Afrique francophone serait en mesure d'influer aujourd'hui de façon

décisive sur le cours de l'Histoire à venir. Si elle ne le fait pas c'est bien parce que l'usage d'une langue commune n'est pas encore perçu par ses dirigeants comme un moyen stratégique de faire mieux entendre sa voix dans le concert des nations.

Fait significatif c'est à peu de choses près le jugement qui s'exprime dans les débats de toute nature qui précèdent le sommet de Dakar. Certes il est formulé de façon moins brutale, dans un langage plus policé, mais derrière les formules polies employées par les participants l'on perçoit bien la frustration que suscite dans les milieux de la francophonie le peu d'empressement de la France à proposer à ses partenaires des objectifs ambitieux et le scepticisme de ces mêmes partenaires quant au rôle que pourrait jouer la Francophonie dans le nouveau contexte international.

En bonne logique et si ce qui précède résume bien la situation Dakar donnera à la Francophonie une autre dimension, une autre envergure. Prions le ciel pour que ce soit le cas.

Jean-Paul Pigasse